



Doc. 12955
26 juin 2012

La crise de la démocratie et le rôle de l'Etat dans l'Europe d'aujourd'hui

Amendement¹ n° 17

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 20.2, remplacer les mots "en vue de concevoir un plan d'action concerté" par les mots suivants :

"de manière à consolider le rôle du Conseil de l'Europe en tant que "gardien" de la démocratie au sein de la Grande Europe, notamment dans la lutte contre les mouvements extrémistes résultant en partie des actuelles politiques européennes".

1. 2012 - Troisième partie de session

